

Affichage : 18/08/2025

**COMMISSION DE REVISION DES STATUTS ET REGLEMENTS  
COMPTE RENDU D'ACTIVITES - SAISON 2024/2025**

Son rôle, principalement, est de tenir compte des différentes modifications votées par les représentants de clubs lors des différentes AG de nos instances supérieures, d'en tenir compte et de les insérer dans nos RG et Statuts.

Elle répond aux mails concernant les questions réglementaires.

Une société sans règles est ingérable, la commission veille à faire appliquer les règles votées par les représentants des clubs lors des différentes AG (District, Ligue ou FFF).

Le Président  
M. Dominique HARY